

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

Réunion coordonnée par **Patrice Leclerc**, Maire de Gennevilliers (92), Vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) Echanger et se positionner sur les annonces du gouvernement à l'issue du **comité interministériel à la ville (CIV)**
- 2) Discuter des **priorités et objectifs** du groupe de travail
- 3) Préparer l'**audition du commissaire Christophe Gradel** (le 3 mars prochain).

#### POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

##### **I) Echange et positionnement de l'AMIF sur les annonces du gouvernement à l'issue du comité interministériel des villes (CIV)**

**Patrice Leclerc** revient sur les annonces du Premier ministre dans le cadre du premier volet du plan « égalité des chances » de gouvernement, doté d'un budget de 3,3 milliards € à destination des quartiers prioritaires de la ville, dont :

- 1 milliard € au titre du plan de relance.
- 2,3 milliards € supplémentaires pour financer des mesures dites concrètes et immédiatement applicables.
- En plus de ce budget de 3,3 milliards : 2 milliards € seront ajoutés aux 10 milliards prévus pour le second programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Ce plan doit permettre de financer les mesures suivantes :

- Emploi :
  - o **Création de 60 Cités de l'emploi** en 2021 et poursuite du déploiement en 2022.
  - o Renforcement de différents dispositifs liés à l'**emploi**, avec un budget supplémentaire de **810 millions €** et le recrutement de **500 nouveaux agents Pôle emploi** dans les quartiers.
  - o 120 millions pour doubler le nombre de **contrats PEC** (nouveaux contrats aidés) dans les QPV
- Sécurité :
  - o Création de **7 nouveaux quartiers de reconquête républicaine** et déploiement de **180 policiers et gendarmes** supplémentaires.
  - o Création de **600 postes de médiateurs et éducateurs spécialisés**.

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

- Education / jeunesse :
  - o Multiplication des **cités éducatives**, avec un objectif de 200 d'ici 2022 (contre 80 aujourd'hui).
  - o Reconduction des **quartiers d'été, quartiers solidaires et vacances apprenantes**
  
- Logement social :
  - o Inciter les communes comptant plus de 40% de logements sociaux à **diversifier** leur offre avec notamment de **l'accession sociale à la propriété** et de **l'habitat social de classe supérieur**. Pour rappel, l'appel du 14 novembre demandait un moratoire visant à interdire de loger les personnes les plus précaires dans les quartiers les plus pauvres (au profit de logements dans des villes accueillant moins de logements sociaux, par exemple).
  
- Services publics de proximité :
  - o Déploiement de **400 Maisons France Services** pour garantir un meilleur accès aux services publics
  - o Création de **60 maisons et centres de santé participatifs** d'ici 2022 pour favoriser l'accès aux soins des habitants des quartiers
  - o Revalorisation du **bonus « territoire »** pour l'ouverture d'une place en **crèche** (passant de 3100 à 3600 €). **Aide à la création de place** portée à 22 600 € (jusqu'à 17 000 € actuellement).

**Patrice Leclerc** rappelle que le gouvernement s'est également engagé au cours des dernières semaines à mettre en place les deux mesures suivantes :

- Mise en place d'un « **capital jeune** » : un capital de 10 000 €, sous forme de prêt, accessible à tous les jeunes entre 18 et 25 ans, leur permettant de se lancer dans la vie.
- Une **plateforme** permettant aux personnes victimes d'actes de **discrimination** (lors de contrôles policiers, de recherche d'emploi ou de logement) de les signaler.

**Rolin Cranoly**, maire de Gagny, alerte sur la nécessité de veiller au bon équilibre territorial des Cités de l'emploi. En plus des quartiers prioritaires de la ville, il est important d'en mettre en place dans les quartiers en voie de paupérisation qui ne sont pas comptabilisés comme des QPV. Ce dispositif doit en effet suivre une logique préventive. Concernant les politiques de l'emploi, l'Etat, qui s'adresse presque exclusivement aux intercommunalités, doit également dialoguer avec les communes qui ont fait le choix de conserver cette compétence.

**Patrice Leclerc** déplore que la hausse des effectifs de police ne soit pas accompagnée d'un changement de doctrine pour aboutir à une vraie police de proximité. Par ailleurs, les nouvelles recrues sont souvent des très jeunes policiers, quand le caractère hautement sensible de certaines interventions nécessiterait d'avoir plus d'effectifs expérimentés. Par ailleurs, il convient de veiller à ce que ces moyens humains supplémentaires se traduisent concrètement dans les commissariats, et ne se limitent pas seulement à des renforts pour les brigades d'intervention rapide.

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

Concernant le recrutement de 600 médiateurs et éducateurs spécialisés, **Rolin Cranoly** souligne que ce dispositif inclut de la formation. Celle-ci est effectivement essentielle pour permettre l'embauche de profils adéquats. Il faudrait par ailleurs augmenter cette enveloppe, de manière à répondre aux besoins des communes qui souhaitent s'en saisir. En effet, les maires ont souvent une lecture plus fine des besoins des quartiers que les départements, qui disposent aujourd'hui de cette compétence.

**Patrice Leclerc** propose d'augmenter le nombre de postes d'éducateurs spécialisés au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse.

**Nicolas Deréac**, Directeur général adjoint à la cohésion et à l'innovation Sociale à Garges-lès-Gonesse, précise que la commune compte une Cité éducative qui bénéficie d'un budget de 615 000 €, permettant notamment de cofinancer un poste de coordinatrice et d'établir une politique annuelle autour de cette Cité éducative.

Concernant le logement social, **Patrice Leclerc** estime que la principale question est celle de la production de logements sociaux : l'enjeu est de produire davantage de logements.

**Bénédicte David-Theunynck**, adjointe au maire de Claye-Souilly, souligne qu'il est indispensable de penser l'accueil des familles précaires dans les logements sociaux. Les quartiers doivent être suffisamment dotés en services publics. Dans certains cas, les services publics sont insuffisants, de même que l'offre de transports publics.

**Riad Guitouni**, adjoint à la maire de Gentilly, propose de relever les plafonds de ressources pour accéder au logement social, afin d'augmenter la mixité sociale dans les quartiers. A titre d'exemple, les familles qui comptent deux personnes qui travaillent peuvent moins accéder au parc social.

**Rolin Cranoly** estime qu'il faut que l'Etat reconsidère le logement intermédiaire. Les programmes de logement locatif intermédiaire (LLI) présentent aujourd'hui un double inconvénient pour les communes : elles ne perçoivent pas la TFPB sur ces logements et ces derniers ne sont pas pris en compte dans les quotas SRU. Les intérêts du logement intermédiaire sont pourtant nombreux : il s'agit notamment d'un levier de mixité sociale. Il faudrait donc qu'une partie des LLI puissent entrer dans les quotas SRU.

Selon **Paul Joly**, adjoint au maire de Saint-Germain-en-Laye, il faut développer davantage les dispositifs existants qui font leurs preuves, à l'image du foncier solidaire, qui convient bien aux jeunes couples, et informer davantage les services des collectivités sur ces dispositifs, afin qu'elles travaillent en complémentarité.

**Patrice Leclerc** rappelle que le foncier solidaire permet également de lutter contre la spéculation immobilière et de favoriser la mobilité dans le parc social.

**Nathalie Capblanc**, adjointe au maire de Sannois, souligne que les élus sont démunis sur la question du logement, et que les communes ne sont effectivement pas incitées à faire du logement locatif intermédiaire.

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

Plusieurs élus évoquent la question des **quartiers pauvres hors QPV**, c'est-à-dire ceux qui ne relèvent pas de la politique de la ville, et qui présentent pourtant les mêmes stigmates sans pouvoir bénéficier de moyens supplémentaires.

- Ces quartiers auraient besoin que l'on s'assure d'abord que les investissements relevant des dispositifs de droit commun y soient bien fléchés.
- Une aide en ingénierie permettant aux communes d'y mettre en place des actions préventives serait également très utile.
- Enfin, il faudrait envisager d'y déployer certains dispositifs mis en place dans les QPV.

**Patrice Leclerc** propose que ces quartiers soient recensés et que l'AMIF se positionne sur ce sujet.

Concernant le déploiement de 400 Maisons France Services, **Patrice Leclerc** craint que celles-ci n'accompagnent un mouvement global de fermeture de services publics.

Au sujet du projet du gouvernement de mettre en place un « capital jeune », les avis divergent. **Paul Joly** y voit un levier intéressant pour accompagner les jeunes dans leurs projets (ex. création d'entreprise) à condition de leur offrir un encadrement. **Patrice Leclerc** craint les conséquences de cet endettement pour les jeunes, et dit préférer l'option d'un investissement direct de la commune dans leur projet « en échange » d'un engagement de leur part à travailler sur le territoire de la commune pendant plusieurs années.

S'agissant du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), **Nathalie Capblanc** rappelle que, avant d'augmenter l'enveloppe dédiée, il est nécessaire de concrétiser les projets qui sont aujourd'hui aboutis (validés par les préfetures) mais qui ne peuvent se traduire, faute de signature du contrat et de déblocage de moyens financiers.

Enfin, **Patrice Leclerc** rappelle que la création de centres et maisons de santé doit se faire en lien avec les hôpitaux publics du territoire afin qu'ils puissent y détacher leurs personnels de santé. Sans cet adossement à un hôpital, ces centres peinent à faire venir des professionnels de santé. Cet enjeu est d'autant plus important que l'Etat doit trouver des moyens de compenser la réduction du nombre de lits à l'hôpital, notamment par le développement d'une médecine de proximité qui réponde aux besoins des habitants.

**Aurélie Troubat**, adjointe au maire de Viry-Châtillon, souhaiterait que les élus aient un temps d'échange et de partage d'expérience sur l'exonération de la TFPB pour les bailleurs sociaux. Ce point pourra être ajouté à l'ordre du jour de la prochaine séance ou à celui de la séance dédiée au logement.

**Patrice Leclerc** conclut ces échanges en proposant que l'AMIF fasse un communiqué de presse pour relayer le positionnement du groupe de travail sur les annonces du gouvernement.

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

#### II) Priorités et objectifs du groupe de travail

Les participants valident les **objectifs** du groupe de travail suivants :

- A court et moyen terme : échanger sur les propositions des maires sur les différents volets de la politique de la ville, auditionner des personnalités sur les sujets retenus comme prioritaires.
- A moyen et long terme : travailler en profondeur des propositions que l'AMIF pourrait porter dans le cadre de la campagne présidentielle.

Le **programme de travail** suivant est ensuite acté :

- Séance dédiée à la **sécurité dans les quartiers** (mercredi 3 mars)
  - o Modalités : audition de M. Christophe Gradel, commissaire
  - o Objectif : amorcer un travail de l'AMIF sur la sécurité.
- Séance sur la **rénovation urbaine** (mercredi 7 avril)
  - o Modalités : audition d'une personnalité qualifiée de l'ANRU
  - o Objectif : améliorer le traitement des dossiers ANRU et s'assurer que le budget de celui-ci soit effectivement consommé
- Séance dédiée à la **lutte contre la pauvreté** (mercredi 5 mai)
  - o Comment les communes peuvent-elles faire face à la **paupérisation** des populations des quartiers ? Quelle place pour le service public et les associations dans la lutte contre la pauvreté ?
  - o Objectif : échange et valorisation de bonnes pratiques
- Séance sur le **logement social** (mercredi 2 juin)
  - o Modalités : audition de bailleurs sociaux (publics et privés) / de l'Union sociale pour l'habitat
  - o Objectif : travailler des propositions pour améliorer la mixité et la mobilité dans le parc social
- Séance sur l'**emploi dans les quartiers populaires** (mercredi 7 juillet)
  - o Modalités : audition d'une personnalité qualifiée des politiques publiques de l'emploi
  - o Objectif : travailler des propositions pour améliorer l'efficacité des dispositifs existants
- Séance dédiée à l'**éducation et à la jeunesse** (rentrée 2021)
  - o Modalités : audition d'une personnalité qualifiée de l'Education nationale
  - o Objectif : préparer des propositions pour intensifier la prise en charge éducative dans les QPV

## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021

#### III) Préparation de l'audition de Christophe Gradel, commissaire

Patrice Leclerc rappelle que Christophe Gradel a été commissaire de police à Gennevilliers jusqu'en janvier 2021, date à laquelle il a quitté ses fonctions pour se consacrer à son action au sein du Syndicat des commissaires de la Police Nationale (SCPN).

Les élus participants s'accordent sur les thèmes suivants :

- Les spécificités des interventions dans les quartiers prioritaires
- La coordination police nationale / police municipale
- La lutte contre les violences conjugales, qui ont augmenté en période de confinement
- Les violences urbaines
- Le contrôle du respect des consignes sanitaires dans les QPV

Les propositions du SCPN pourront également être abordées.

Fin de la réunion

Liste des participants :

Nom	Prénom	Commune	Fonction
LECLERC	Patrice	Gennevilliers	Maire/ VP AMIF
CRANOLY	Rolin	Maire	Gagny
SEYE	Louis Mohamed	Adjoint politique ville	Fontenay-sous-Bois
KLJAJIC	Isabelle	Première adjointe	Monthéry
GUIOUNI	Riad	Adjoint politique ville	Gentilly
CONESA-ROUAT	Agnès	Adjointe cohésion sociale	Carrières-sur-Seine
JOLY	Paul	Adjoint logement et inclusion	Saint-Germain-en-Laye
CAPBLANC	Nathalie	Adjointe à la politique de la ville	Sannois
TROUBAT	Aurélié	Adjointe au maire politique de la ville	Viry-Chatillon
LE POUL	Annick	Adjointe politique ville	Les Ulis
TENO	Elvire	Adjointe politique ville	Montmagny

**GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2021**

DAVID- THEUNYNCK	Bénédicte	Adjointe politique ville	Claye-Souilly
AÏT	Eddie	Maire	Carrières-sous- Poissy
BEDU	Vincent	Maire	Santenay
MEUNIER	Michèle	Adjointe urbanisme	Santenay
RAUSCHER	Patrick	Maire	Saintry-sur-Seine
HENNEBELLE	Françoise	Adjointe politique ville	Gonesse
SANTA CRUZ	Gabriela	Conseillère municipale délégée à la Politique de la ville	Ermont
MAYOULOU NIAMBA	Miéri	Adjoint au maire politique de la ville	Noisiel
CHAZAL	Thomas	Maire	Vigneux
BACHARD	Julien	Maire	Saint-Gratien
DEREAC	Nicolas	Directeur Général Adjoint à la Cohésion et à l'Innovation Sociales	Garges-lès- Gonesse
LE LANN	Gaëlle	Délégée du préfet des Yvelines	Maurepas